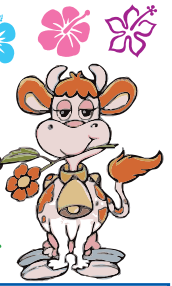


Frémécourtoisie

www.fremecourt.fr



La lettre d'informations municipales de Frémécourt - N°7 - Novembre 2009

EDITO

Ceux et celles qui n'ont pas eu l'occasion d'assister à la cérémonie du 11 novembre, trouveront, ci-après, le message de M. Hubert Falco Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants à l'occasion du 91^e anniversaire de l'Armistice de 1918.

Le 11 novembre 1918, à 5H15, les généraux allemands et alliés signaient l'armistice dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. A 11H, le cessez-le-feu était effectif et la France pouvait célébrer la victoire. Partout, les clairons retentirent et les cloches des églises se mirent à sonner. Cinq années de guerre totale prenaient fin. Jamais on ne vit une nation communier tout entière dans une aussi grande ferveur. Mais cette immense joie était mêlée d'un profond sentiment de deuil et de tristesse. La France pleurait ses morts et accueillait 4 millions de blessés et d'invalides. 1 400 000 soldats étaient tombés au front. 300 000 civils avaient succombé. Nul ne fut épargné : aucune famille, aucun village, aucune ville. Jamais le monde n'avait connu de guerre plus meurtrière. Et les vétérans de la Grande Guerre, ceux qui étaient montés en premières lignes à Douaumont et à Verdun, n'eurent plus qu'un seul mot d'ordre : "Plus jamais ça !"

Mais la paix, qui semblait acquise au lendemain du 11 novembre 1918, ne dura pas. Vingt ans après, la Seconde Guerre mondiale éclatait. Les générations que la Grande Guerre avait cruellement éprouvées durent encore affronter des années terribles.

Tout au long du XX^e siècle, il n'y a pas eu de nations dans le monde qui se soient autant affrontées que la France et l'Allemagne. Mesurons ensemble le chemin parcouru après la Seconde Guerre mondiale grâce à l'œuvre des pères de la réconciliation franco-allemande : Robert Schuman, le chancelier Adenauer et le général de Gaulle. Il n'y a pas aujourd'hui dans le monde d'autres nations que la France et l'Allemagne qui soient animées par un désir aussi intense de poursuivre la construction d'un avenir commun.

La réconciliation franco-allemande, la volonté commune de bâtir l'Europe unie, tout cela ne s'est pas construit sur l'oubli ni le déni du passé. Mais grâce à lui.

Aujourd'hui, le président de la République et la chancelière allemande sont réunis à Paris. Ensemble, ils rendent hommage aux morts et aux combattants de la Grande Guerre. Ils célèbrent également les liens durables que la France et l'Allemagne ont scellés. Car le plus bel hommage que nous puissions rendre aujourd'hui aux morts de la Première Guerre mondiale, c'est de construire ce qu'ils espéraient mais qu'ils n'ont pas connu : l'Europe de la réconciliation. L'Europe de la paix.

INFORMATIONS MUNICIPALES

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/09/2009

Réalisation des travaux de réfection du Chemin des Maux, de la route d'Artimont, du chemin de la Butte à Samson et du chemin de la Cavée.

Élagage des arbres du chemin de la Marette, de la résidence des Saules et de la rue des Petites Fontaines.

Travaux de réfection du mur d'enceinte de l'église : dossier accepté avec l'aide du Parc Naturel Régional du Vexin Français. Travaux en mars 2010.

Remplacement des panneaux d'affichage : achat de 3 panneaux d'affichage destinés à la Mairie, à l'école et à Artimont.

Décorations de Noël : location de matériel de décoration. 12 décorations seront réparties sur le village (entrées du village, église).

Le projet d'école numérique : non retenu par l'Inspection Académique.

Validation par la Préfecture de l'arrêté municipal d'interdiction de consommation d'alcool et autres produits illicites sur la voie publique.

Election de M. Schwab en qualité de délégué auprès du SIACARTE (assainissement) en remplacement de M. Courtyllé.

Demande de subvention pour restauration de la statue "la vierge et l'enfant" à l'église de Frémécourt.

Écoulements d'eaux usées dans les caniveaux : contrôles des installations par VEOLIA avec demande de contravention pour toutes les irrégularités.

Constat d'incivisme en bordure du champ du chemin de la Marette : dépôt illégal de pneus et gravats.

Rappel de l'interdiction de stationner sur la voie publique dans tout le village. Chacun doit rentrer son ou ses véhicules dans sa propriété. Cette réglementation est inscrite dans le Plan Local d'Urbanisme.

Changement des canalisations de distribution d'eau potable des rues de Cléry et Artimont : le dossier semble se débloquer!

Suite et fin de l'enfouissement du réseau aérien d'électrification basse tension rue de Cléry. Dossier retenu pas le SIERC

Mur d'une propriété qui s'effondre dans le terrain communal de la cour de l'école : le problème va être étudié pendant les vacances scolaires.

Noël des enfants : vendredi 18 décembre.

Noël des aînés : samedi 19 décembre à 11H30 à la salle polyvalente.

TRANSPORTS

Des démarches sont en cours car les capacités de transports en commun sont actuellement saturées.

TOUTES NOS JOIES ET TOUTES NOS PEINES

Naissances : HARPON Lucas le 13/06/09 - MOAL Marius le 27/09/09 - VALETTE Tom le 16/10/09

Mariages : SPONCHIADO Franco et COULOMBIER Marie-Josée le 18/07/09

Décès : BOSCHER René le 01/06/09

INFORMATIONS PRATIQUES

“LE ROI EST MORT, VIVE LE ROI”



La course de tracteur tondeuse a été annulée en dernière minute. Ce que nous avons tous déploré, faute d'un nombre suffisant de participants. Qu'à cela ne tienne, nous reportons la manifestation à l'année prochaine et présenterons le bon nombre de tracteurs sur la grille de départ. Avis aux bricoleurs pour l'année prochaine à la même période, et merci encore à ceux qui nous ont proposé leur aide. On se revoit dans un an... Important : pour participer à une telle épreuve, il faut préparer son tracteur tondeuse. Alors, n'attendez pas le dernier moment car cela prend du temps. Il vous faudra en effet glaner des informations et ensuite passer à la réalisation. Pour tous renseignements techniques, réglementaires, ou question sur la course, n'hésitez pas à nous contacter concernant cet événement, sur course-fremecourt@live.fr ou sur <http://tracteursduvexin.blogspot.com>

MANIFESTATION

Une “choucroute party” est prévue le 28 novembre prochain à la salle polyvalente. Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres un coupon de réservation à retourner avant le 14 novembre.



ACTION HAIE CHAMPÊTRE ET VERGER HAUTE TIGE

Afin de contribuer à l'amélioration de nos paysages, le Parc Naturel Régional du Vexin Français poursuit ses actions de promotion de végétaux de haies champêtres et d'arbres fruitiers. Depuis plus de 10 ans, l'action haie champêtre a déjà permis à 361 habitants de bénéficier des conseils d'un technicien du Parc et de participer aux commandes groupées. Ainsi plus de 14 km de haie ont pu être plantés. L'action verger mise en place depuis plus de 5 ans a permis la plantation de 217 arbres fruitiers auprès de 35 habitants.



Le Parc propose ainsi aux habitants de :

- bénéficier de conseils d'un technicien du Parc, pour réaliser un schéma de plantation ainsi qu'un devis,
- participer aux commandes groupées (2 fois par an—livraison en novembre et mars—pour les végétaux de haie, 1 fois par an—livraison en novembre—pour les arbres fruitiers),
- bénéficier des aides du Parc (si plantations visibles du domaine public).

Attention : - rendez vous à prendre entre le mois d'août et le mois d'octobre pour participer à la commande de novembre.
- rendez vous à prendre entre le mois de décembre et le mois de février pour participer à la commande de mars.

Les prochaines livraisons auront lieu fin mars 2010. Toute personne désirant obtenir des conseils et planter une haie champêtre est invitée à prendre contact avec Séverine Martin, technicienne en environnement, au plus tard avant fin février 2010.

Les plaquettes techniques : “Planter une haie champêtre dans le Vexin français” et “Planter un verger hautes tiges dans le Vexin français” sont consultables sur le site internet et disponibles sur simple demande à la Maison du Parc.

Contact : Séverine Martin - Technicienne en environnement - Parc Naturel Régional du Vexin Français - Tél. 01 34 48 66 13 - Fax : 01 34 48 66 12 - s.martin@pnr-vexin-francais.fr

Site du Parc : www.pnr-vexin-francais.fr

SPECTACLE THÉÂTRAL AU FOYER RURAL DE CORMEILLES EN VEXIN

“Les Gaies Lurettes” ayant connu un vif succès lors de leurs représentations des 22 et 23 novembre, reconduiront leur spectacle les 28 novembre à 20H et 29 novembre à 15H à la salle du foyer rural au Clos Voirin de Cormeilles.

IDÉES DE SORTIES

PROMENADES D'AUTOMNE

La saison est propice aux promenades dans le bois et nous devrions profiter d'une belle arrière-saison. Si vous craignez de rencontrer des chasseurs, nous vous conseillons le Bois de Morval. Cette forêt départementale d'une superficie de 61 hectares s'étend sur la commune de Guiry-en-Vexin. Vous pourrez y découvrir une grande diversité de paysages, de faune et de flore. Sans oublier l'allée couverte dite du “Bois-Couturier” qui compte parmi les plus beaux monuments mégalithiques du Vexin.



MANIFESTATIONS DU VEXIN

Vous pouvez trouver de nombreuses informations sur les différentes manifestations du Vexin auprès de :

- **La Maison du Parc Naturel Régional du Vexin Français** - 95 450 Théméricourt
Accueil : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11 - Informations touristiques : 0810 16 40 45 (prix appel local) - Site Web : www.parc-naturel-vexin.fr
- **de l'Office de Tourisme du Val de Viosne** - 1, rue de la Croix des Vignes - 95640 Marines
Téléphone/ Fax : 01 30 39 68 84 - Site Web : www.ot-valdeviosne.fr

BROCANTES ET FOIRES À TOUT DU VEXIN ET ALENTOUR

Frémécourt : 28 novembre (marché de Noël de 11 à 18H) Labeville : 5 & 6 décembre (marché de Noël)
Seraincourt : 5 décembre (marché de Noël) Hérouville : 6 décembre (salon de l'artisanat)
Pontoise : 11, 12 & 13 décembre (marché de Noël)

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi : de 16h00 à 18h00
- Mercredi : de 16h00 à 18h00
- Jeudi : de 10h00 à 12h00
- Vendredi : de 10h00 à 12h00
- Samedi : de 11h00 à 12h00
- M^{me} le Maire reçoit sur rendez-vous

Mairie de Frémécourt - Rue du Four - 95830 Frémécourt - Tél. : 01 34 66 62 84 - Fax : 01 34 66 64 15

Email : mairiefremecourt@orange.fr - Site : www.fremecourt.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - Tout contrevenant engage sa propre responsabilité